



Quelques chiffres sur les migrations

Note de synthèse

Septembre 2026

Définitions

Migrant : Personne qui a franchi une frontière internationale.

Demandeur d'asile : Personne qui a enregistré sa demande de protection auprès des autorités françaises : elle craint des persécutions graves ou les conséquences d'un conflit armé dans son pays d'origine.

Réfugié : Personne qui a obtenu une réponse positive à sa demande d'asile. Cela lui donne droit à un titre de séjour. Les réfugiés font partie des bénéficiaires d'une protection internationale.

Déplacé interne : Personne qui a fui sa région d'origine au sein du pays dont elle a la nationalité, sans franchir de frontière internationale.

Immigré : Personne née étrangère à l'étranger et résidant en France (définition utilisée par la statistique française).

Étranger : Personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Les personnes françaises possédant une autre nationalité ne sont pas comptabilisées.

**Principaux
chiffres au
niveau mondial**

Population mondiale : 8.2 milliards de personnes en 2024 (INED, 2024).

- **Nombre de personnes migrantes dans le monde : 304 millions en 2024**, soit 3.7 % de la population mondiale, (Organisation internationale pour les migrations, OIM, 2026). 7.9 milliards de personnes, soit 96.3 % de la population mondiale n'a pas franchi de frontière internationale de manière durable. Parmi ces 7.9 milliards de personnes, on compte les déplacées internes, qui restent au sein de leur pays d'origine mais qui subissent cependant un déplacement forcé (voir ci-dessous).
- En 2024, **52 %** de ces personnes migrantes étaient des hommes (158 millions) et **48 %** (146 millions) des femmes.
- **Nombre de personnes déplacées de force : 117.8 millions en 2025**, soit 1.4 % de la population mondiale, ou autrement dit, plus d'une personne sur 70, (Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés, UNHCR, 2026). Plus d'un tiers d'entre elles sont des enfants (45 millions, soit 38 %).
 - **Dont les déplacés internes : 68.7 millions**, soit 58 % du nombre total de personnes déplacées de force (UNHCR, 2026). Ces personnes ne sont pas comptabilisées comme « personnes migrantes » malgré leur déplacement forcé, car elles n'ont pas franchi de frontière internationale. D'après les données disponibles, qui ne recouvrent pas l'ensemble de la population des personnes déplacées internes, 53 % sont des femmes et des filles, et 42 % sont des enfants.
 - **Et celles qui franchissent les frontières internationales** : 49.1 millions de personnes, soit 42 % des personnes déplacées de force. Cela représente 16 % des personnes migrantes dans le monde et 0.6 % de la population mondiale.

➤ **Les personnes forcées de quitter leur pays tendent à rester à proximité de leur pays d'origine :**

- Part des personnes réfugiées et en besoin de protection internationale vivant dans des pays voisins de leur pays d'origine : **67 %** ;
- Part des personnes réfugiées et en besoin de protection internationale accueillies dans des pays à moyens ou faibles revenus : **73 %** (OIM, 2026).

➤ **Nombre de personnes migrantes décédées ou disparues en 2025 dans le monde :** au moins **7 927** (projet Migrants Disparus, OIM 2026).

Principaux chiffres au niveau européen

Population en Europe : 745 millions de personnes en 2024

➤ **Nombre de personnes migrantes en Europe : 94 millions** sur les 304 millions dans le monde en 2024 d'après l'OIM. Cela représente 30.9 % de l'ensemble des personnes migrantes dans le monde (une part constante par rapport à 2020), et 1.1 % de la population mondiale.

- **Un peu moins de la moitié (45 millions, soit 48 %) sont elles-mêmes originaires d'Europe.** Ce chiffre et cette proportion ont augmenté en raison de l'exil des personnes ukrainiennes fuyant la guerre déclenchée par la Russie.
- **La population de personnes migrantes non-européenne présentes en Europe** en 2024 était de 38 millions. Une majorité provenait d'Asie (20 millions), d'Afrique (10 millions), d'Amérique latine et des Caraïbes (6 millions).

➤ Contrairement à la répartition au niveau mondial, en Europe, **les femmes représentaient 51.6 % des personnes migrantes, et les hommes 48.4 %** (données 2020, Portail sur les données migratoires)

Population de l'Union européenne (UE) : 450.6 millions de personnes en 2025

- En 2025, **30.6 millions de personnes vivant dans un pays de l'UE n'ont pas la nationalité d'un pays de l'UE**, soit 7 % de la population de l'UE, et 46.7 millions de personnes sont nées hors de l'UE (soit 10 % de la population de l'UE).
- En 2025, **5.7 millions de personnes ont immigré dans l'UE depuis des pays non-membres de l'UE**.
- **Nombre de demandeurs d'asile et réfugiés** : en 2025, **802 385 demandes d'asile** ont été déposées dans des pays membres de l'UE, dont 671 730 premières demandes (**Eurostat**). Le total des personnes ayant déposé une demande d'asile en 2025 représente 0.18 % de la population de l'UE.
- **203 660 de ces demandes d'asile ont été déposées par des enfants**, soit 25 %. Parmi les demandes d'asile d'enfants, 9 % sont le fait de mineur·es non accompagnée·es (environ 18 500).
- **286 445 de ces demandes d'asile ont été déposées par des femmes**, soit environ 36 %.
- **Proportion des personnes réfugiées en Europe : 20 % environ des personnes bénéficiant d'une protection au niveau mondial résident dans l'UE en 2025**. Cette part a plus que doublé avec l'accueil des personnes ukrainiennes (Commission Européenne, 2026).

- **Les principaux pays d'origine des personnes déposant une première demande d'asile dans un pays de l'UE en 2025 sont** : Afghanistan, Venezuela, Syrie, Bangladesh, Turquie, Égypte, Ukraine, Colombie, Maroc, Pérou, Mali, Pakistan, Somalie, République Démocratique du Congo, Soudan.
- **Pourcentage de personnes réfugiées dans la population de l'UE : 1.9 %** en 2025 (Commission Européenne, 2026).

**Principaux
chiffres au
niveau national**

Population française : 68.9 millions de personnes en 2025

- **Nombre de personnes immigrées en France en 2025 : 8 millions.** Leur part dans la population totale est : 11.6 % (Insee, 2026).
- **Nombre de personnes étrangères en 2025 : 6.3 millions.** Leur part dans la population totale est : 9.1 % (Insee, 2026).
- **Nombre de délivrance de titres de séjour :** en 2025, **377 000 premiers titres** ont été délivrés, et **945 000 renouvellements** ont eu lieu (Ministère de l'Intérieur, 2026).
- **Nombre de titres de séjour délivrés pour motif de protection : 88 001 premiers titres** (23.3 % de l'ensemble des premiers titres délivrés) ; **44 596 renouvellements** (4.7 % de l'ensemble des renouvellements) (Ministère de l'Intérieur, 2026).
- **Nombre de demandes d'asile déposées en France en 2025 : 142 270 demandes d'asile**, soit une baisse de 5.5 % par rapport à 2024. Ce chiffre correspond aux demandes d'asile enregistrées par l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Cela représente 0.2 % de la population française.

- Parmi les premières demandes déposées à l'Ofpra (111 343, le reste étant des demandes de réexamen), **25.5 % sont des demandes déposées par des enfants**. En 2025, seules 834 demandes ont été déposées par des mineur·es non accompagnée·es, soit moins de 1 % du total des premières demandes.
- Parmi ces mêmes premières demandes, **54.4 % sont le fait d'hommes**, tandis que **45.6 % sont le fait de femmes**. La proportion de femmes déposant une demande d'asile en France tend à croître (43.4 % en 2024 et 38.5 % en 2023).
- **Les principales nationalités de premières demandes sont** : Ukraine, République Démocratique du Congo, Afghanistan, Guinée, Côte d'Ivoire, Haïti, Turquie, Soudan, Bangladesh, Angola.
- **Part des demandes d'asile dans la population française par rapport aux pays de l'UE** : 1.69 personne sur 1000 en 2025. Proche de la moyenne de l'UE qui est à 1.49 ‰ (**Eurostat**, 2026).
 - **La France est le 12e pays européen** recevant le plus de demandes d'asile en proportion de sa population totale.
 - Pour comparaison, les 3 pays européens recevant le plus de demande d'asile par rapport à leur population sont : la **Grèce 5.34 %** ; **l'Islande 4.36 %** ; **Chypre 2.88 %** (**Eurostat**, 2026).
- **Nombre de personnes bénéficiant d'une protection internationale en France** : **736 534 personnes au total** (**Ofpra**, 2026, p. 7). **57 %** sont des hommes (421 828) et **43 %** sont des femmes (314 706) (**Ofpra**, 2026, p. 149)
- **Part des personnes protégées dans la population française** : **1.07 %**, soit 1 personne sur 94.

- **Nombre de personnes protégées en France en 2025 : 78 783** (ministère de l'Intérieur, 2026). Cela correspond au nombre de personnes ayant reçu une décision positive de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) ou de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en 2025.
- **Taux de protection, ou la proportion de décision positive de l'Ofpra et la CNDA : 52 %** (Ministère de l'Intérieur, 2026).
- Parmi les personnes protégées en 2025, **51.4 % sont des femmes** (40 565), et **48.6 % sont des hommes** (Ofpra, 2026, p. 129).

-



France terre d'asile (2026)

24 rue Marc Séguin, 75018 Paris • france-terre-asile.org